

## PROPOS SUR L'ANIMATION D'UN SITE INFORMATIQUE EN COLLÈGE

André BAILLEUX

Depuis 1985, un réel effort a été accompli pour l'informatique à l'école et voir chaque établissement doté d'un nanoréseau est appréciable. Après l'enthousiasme des premiers instants, il faut éviter le relâchement et donner un second souffle au Plan Informatique pour Tous. Il faut maintenant **enfin penser** à la pédagogie et à l'utilisation des technologies "nouvelles" que sont informatique et audiovisuel.

En trois ans, de nombreux enseignants ont suivi les premiers stages I.P.T. et sont passés par les centres tels que CARFIP, CAFIP et CURFIP (Académie de Lille). Ils devraient avoir acquis les notions techniques de base qui permettent une utilisation raisonnable de notre cher nanoréseau. Mais combien de collègues ont réellement pu percevoir l'apport pédagogique de ces "terribles machines" qui font hélas encore peur à certains ? C'est une sérieuse remise en question qu'il nous faut faire et il faut apprendre à travailler autrement.

Utiliser la salle informatique avec une classe de plus de 25 élèves n'est sûrement pas facile et demande dans la plupart des cas une double préparation ; il faut préparer deux séances de travail, la première pour les élèves qui passent sur machines, la seconde pour ceux qui sont invités à travailler sur fiches. De plus, on ne peut raisonnablement entrer en salle informatique sans une étude approfondie du logiciel utilisé. Chacun sait bien que pour une dizaine de minutes d'utilisation, une heure n'a pas suffi pour découvrir toutes les possibilités du logiciel.

Tous ces points sont sans aucun doute connus de tous et nombreux sont ceux qui devant tant d'efforts n'osent pas ou ne veulent pas faire le premier pas.

Conséquence de cet immobilisme, une certaine inégalité pour nos élèves : certains d'entre eux auront la chance de connaître de "belles heures" d'un autre enseignement, d'autres pourront faire tout leur cursus

en collège sans accéder à la salle informatique (ils auront connu l'ordinateur dans le premier degré et...!).

Il faut **des moyens**, mais hélas le temps est à la restriction. Ne voit-on pas diminuer le nombre de formateurs et même disparaître certains centres de formation ! Il me semble, à côtoyer les collègues, animateurs ou formateurs, qu'il serait **urgent** de prévoir dans chaque établissement un animateur bénéficiant d'heures de décharge (un **demi-poste** ne serait pas de trop mais il est important que cet animateur garde des heures de cours !). Il faut beaucoup de temps en effet :

- pour gérer la salle et la bibliothèque de logiciels.
- pour choisir et s'initier aux logiciels comme ceux acquis en licence mixte (commander des outils comme CARTAX, EUCLIDE, TORTUE3D... est sans doute facile mais que d'heures à passer pour en tirer un profit pédagogique !).
- pour animer le site et inviter le plus grand nombre de collègues à venir consulter les logiciels et discuter de l'apport de l'informatique pédagogique.
- pour regrouper les logiciels par matière et même par niveau pour faciliter l'utilisation du site.
- pour adapter certains logiciels de la première génération.
- pour veiller au bon état du matériel qui, si la salle informatique n'a pas de responsable, est quelquefois bien malmené.
- pour animer un club ou un P.A.E. qui permette aux "délaissés" de fréquenter la salle informatique. C'est d'ailleurs souvent sous la pression de leurs élèves (qui ont fréquenté le club ou le PAE) que certains collègues encore hésitant peuvent franchir le pas et se lancer dans l'expérience informatique.

A une époque, où l'on entend parler de **priorité à l'éducation et à la formation**, chaque collègue se voit supprimer des postes ; alors où trouver quelques heures pour l'animation du site, même si le chef d'établissement est favorable ?

Pratiquement tous les collèges devraient entrer ou être en **renovation** avec développement de la pédagogie de soutien, de l'aide aux élèves en difficulté, mais où sont les moyens nécessaires à une telle mise en œuvre ?

Il faut un certain moral et "avoir la foi" pour consacrer de nombreuses heures (bénévoles !) quand on veut voir un site informatique

fonctionner dans d'assez bonnes conditions. Ou bien l'on est un "pionnier" pour lequel le plan IPT n'a été qu'un épisode plein d'espoirs, ou bien l'on regarde de loin ce nouvel outil pédagogique sans doute intéressant mais oh combien générateur d'heures supplémentaires !

Je crois que la bonne volonté est présente chez de nombreux collègues mais il faut comprendre cette inertie ou ce ralentissement des initiatives. Avec des moyens accrus, avec la présence de l'aide technique d'un animateur "officiel", certains seraient prêts à faire l'effort...

C'est donc sur ce point de l'animation, du **statut de l'animateur**, que réside le second souffle de l'informatique à l'école. Il suffit pour en être convaincu de constater que dans les établissements où le plan IPT est réussi, il y a un animateur qui a pu bénéficier de quelques heures de décharge.

La reconnaissance d'un tel statut éviterait aussi dans certains collèges le découragement ou le renoncement de collègues qui ont suivi le stage d'animateur de site (quelquefois en sacrifiant leurs mercredis ou une partie de leurs vacances) et qui voient la formation s'arrêter là, parce que les stages lourds du CURFIP sont en grande partie réservés aux enseignants de l'option informatique en lycée.

C'est sûrement à nous, membres ou responsables de l'E.P.I., de provoquer le mouvement et de redonner "un peu de jus" à l'informatique pédagogique en espérant voir apparaître quelques moyens sans lesquels il sera difficile que le mouvement s'amplifie.

Espérons que dans les hautes sphères ministérielles ou autres, les promesses d'efforts pour l'éducation et la formation ne soient pas qu'électorales et deviennent vite réalité.

S'il nous faut trop attendre, il faudra hélas constater que le matériel a souffert, que les nanoréseaux ont fait leur temps et sont dépassés, que les formations demandent à être complétées et cela demandera encore plus de moyens.

André BAILLEUX  
Président de la Régionale  
Nord-Pas de Calais de l'E.P.I.